



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie LANTERNIER

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Visite du chantier de la plus grande centrale solaire d'Ille-et-Vilaine par la Présidente de Rennes Métropole

Mardi 1er juin 2021

à 16h15

Le site des anciennes mines de plomb argentifère de Pont Péan (35) sera d'ici fin 2021 converti en ferme solaire. Equipé de plus de 38 000 panneaux photovoltaïques, ce site produira près de 17,7 GWh/an d'électricité, de quoi peser très nettement dans le mix énergétique de Rennes Métropole. Retour sur un projet exemplaire de territoire.

La valorisation d'un ancien site pollué

La centrale solaire se situe sur les communes de Bruz et de Pont-Péan (35) sur le site des anciennes mines de plomb argentifères de Pont Péan. La surface totale est de 20 hectares.

Compte tenu de l'état du sol et du sous-sol, les terrains ne pouvaient être exploités ni pour l'agriculture, ni pour la construction. L'installation d'un champ photovoltaïque est une manière de revaloriser cet ancien site industriel.

La genèse du projet

Evoqué depuis près de 15 ans, le projet s'est accéléré en 2017 quand la société Marc SA, propriétaire du terrain, s'est rapprochée de Rennes Métropole afin d'obtenir son appui pour enfin convertir cette friche industrielle en ferme solaire.

Rennes Métropole était alors en cours de création, avec le SDE35, d'un outil public



dédié au développement des énergies renouvelables : la SEM Energ'iv.

Dans le même temps, Marc SA a sélectionné un développeur : la société IEL, basée à Saint-Brieuc, afin de disposer des compétences techniques pour étudier et réaliser un projet de cette ampleur.

En septembre 2018, la société Marc Energie était créée entre Marc SA, IEL et Energ'iv afin d'étudier, construire et exploiter la ferme solaire de Bruz-Pont-Péan.

Deux ans et demi plus tard, le chantier bat son plein : un délai très court pour un projet de cette taille, reflet de l'efficacité du montage original entre acteurs publics et privés ou chacun a apporté

sa pierre à l'édifice.

La date de mise en service est prévue pour la fin d'été 2021.

Les caractéristiques du projet

38 388 panneaux solaires produiront annuellement 17,7 GWh/an d'électricité qui seront injectés dans le réseau électrique.

Cela représente :

- la consommation annuelle de 5 000 foyers,
- le doublement de la production solaire du territoire de Rennes Métropole (15,3 GWh en 2019).
- 0,8 % de la consommation électrique du territoire métropolitain (2 167 GWh en 2019).

10 millions d'euros ont été investis par Marc Energies dans la centrale, dont 1 million d'euros via des obligations contractées par des citoyens d'Ille et Vilaine (principalement des habitants de Bruz et de Pont-Péan qui étaient prioritaires durant 15 jours) dans le cadre d'une campagne de financement participatif montée avec Gwenneg.



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie LANTERNIER

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Présentation des acteurs et de leurs rôles



**Parole à
Nathalie APPERE,
Maire de Rennes et
Présidente de Rennes
Métropole**

Le photovoltaïque est un des axes majeur de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la Métropole. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Rennes Métropole fixe l'objectif de tripler l'usage des énergies renouvelables sur le territoire entre 2010 et 2030. Cela correspond à un objectif de production photovoltaïque de 75 à 90 GWh/an d'ici 2030 pour une production qui s'élevait à 15 GWh en 2019 (source open data Enedis).

Rennes Métropole est membre fondateur de la Société anonyme d'économie mixte locale Energ'iv. Cette SEML a été créée avec le Syndicat d'Énergie 35 et le Département pour augmenter le volume des projets de production d'énergies renouvelables et permettre des partenariats locaux intelligents. Rennes Métropole dispose d'une participation d'un montant de 350 000 € au capital de la SEML Energ'iv.

Le projet de centrale photovoltaïque de Bruz-Pont Péan présente deux intérêts majeurs :

- une production conséquente d'électricité renouvelable, injectée au réseau, venant alimenter directement les consommateurs de la métropole rennaise.
- la valorisation d'une grande surface de friche industrielle, sans autre usage identifié.



**Parole à
Daniel GUILLOTIN,
Président d'Énerg'iv**

C'est le rôle d'Énerg'iv d'être un outil au service des territoires, d'accompagner les collectivités locales pour développer les énergies renouvelables et de favoriser l'investissement citoyen. Le succès de la collecte de financement participatif auprès des habitants de Bruz et de Pont-Péan montre tout l'intérêt d'associer les citoyens au projet et de leur donner un rôle dans la transition énergétique de leur territoire !

Créée en 2018 par le Syndicat d'Énergie 35, Rennes Métropole, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires et 3 partenaires bancaires, Energ'iv est rapidement devenu un acteur clef du développement des énergies renouvelables en Ille et Vilaine. Dotée d'un capital de 6 millions d'euros, Energ'iv développe actuellement une cinquantaine de projets ENR pour un potentiel de production de 250 GWh/an, en partenariat avec des communes, des intercommunalités, des entreprises et des collectifs de citoyens.



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie LANTERNIER

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Présentation des acteurs et de leurs rôles



**Parole à
Romain LEHOUX,
DG de MARC SA, et
Président de la société
de projet MARC ENERGIES**

Ce projet est ambitieux, il constitue pour MARC SA une opportunité. L'opportunité de participer à la transition énergétique car nous avons conscience de l'urgence climatique. Cette initiative locale, durable et utile nous permet de conforter notre ancrage territorial. Nous n'attendons pas de retour direct sur investissement mais voulons démontrer notre capacité à valoriser une friche industrielle et à développer des activités connexes à notre cœur de métier qu'est le BTP. Ce projet est aussi emblématique, nous l'envisageons comme une vitrine technologique, une technicité respectueuse de l'environnement. Cette préoccupation nous a conduit à choisir des panneaux solaires bas carbone. Nos choix nous ont valu d'être lauréat d'un appel d'offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) dès le premier dépôt.

Fondé en 1876 en Bretagne, le groupe MARC est implanté à Brest, Rennes, Cherbourg et Lorient sous l'entité MARC SA, et dispose d'un maillage serré de sociétés en Ille et Vilaine. Le groupe MARC est un des leaders des travaux publics et du bâtiment en Bretagne, il bénéficie du savoir-faire et de l'expérience de 1 100 collaborateurs, au service des métiers de l'aménagement urbain, rural, routier, ferroviaire, fluvial, maritime, industriel et de l'environnement.



**Parole à
Loïc PICOT,
Président d'IEL**

A la suite d'une consultation menée en 2017 par MARC SA, IEL a été retenu pour apporter ses compétences dans le développement de grands projets d'Énergie Renouvelable. Ancrés dans l'Ouest, nous sommes fiers d'avoir contribué à l'émergence rapide de ce projet illustrant à la fois que le solaire à de l'avenir en Bretagne, et que les Énergies Renouvelables sont un vecteur d'emploi et d'activité pour des PME comme la nôtre.

Fondé en 2004, IEL est un producteur indépendant d'Énergie Renouvelable. Actif sur le grand ouest le groupe IEL développe, finance, installe et exploite des projets d'énergie renouvelable (Éolien Terrestre et Solaire Photovoltaïque) dans le respect des territoires et de leurs habitants. Le groupe IEL exploite actuellement plus de 100 MW et gère la maintenance de plus de 500 centrales solaires.